# **MEMORIAL**

## Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

## Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 617 6 juin 2003

## SOMMAIRE

ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A.,	Hortense S.A., Luxembourg	29606
Luxembourg	Hortense S.A., Luxembourg	29606
ABN AMRO Trust Company (Luxembourg) S.A.,	Immobuild S.A., Luxembourg	29614
Luxembourg	Immorivages S.A., Luxembourg	29616
AECP S.A., Agence Européenne de Communica-	International Utility Structures (Luxembourg),	
tion Publique S.A., Luxembourg 29604	S.à r.l., Luxembourg	29604
Albergo S.A., Luxembourg	Invest News, S.à r.l., Manternach	29603
Assurisk S.A., Luxembourg	ITE, Industrial Technology Equipment, S.à r.l., Wec-	
Assurisk S.A., Luxembourg	ker	29579
Baltic Assets S.A., Luxembourg	Karenna Holding S.A., Luxembourg	29572
Baltic Assets S.A., Luxembourg	KBC Conseil-Service S.A., Luxembourg	29601
(Joseph) Beffort S.A., Bertrange 29606	Kyriel S.A., Luxembourg	29615
Cantine du Personnel des Etablissements Péniten-	Lucare S.A., Luxembourg	29578
tiaires, A.s.b.l	Lucare S.A., Luxembourg	29578
Conafex Holdings S.A., Luxembourg 29601	Luxembourg Future Lane S.A., Luxemburg	29571
Damovo I, S.à r.l., Luxembourg 29603	Manacor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29581
Décor d'Intérieur Eischen, S.à r.l., Differdange 29601	Manacor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29581
Duet Holding S.A., Luxembourg 29604	Megapode S.A., Munsbach	29573
Elisabeth Holding S.A., Luxembourg 29607	Megapode S.A., Munsbach	29577
Emerald First Layer «E» S.A., Luxembourg 29578	Mercury World Bond Fund, Sicav, Senningerberg	29612
Entreprise de Transports Micolino et Fils, S.à r.l.,	Merlux S.A., Luxembourg	29601
Bascharage	Meson Holding S.A., Luxembourg	29614
European Assets Management S.A., Luxembourg . 29595	Modern Life S.A., Luxembourg	29571
European Assets Management S.A., Luxembourg. 29596	Monteagle Holdings S.A., Luxembourg	29600
Eval Holding S.A., Luxembourg 29581	MTG Media Services S.A., Luxembourg	29609
Eval S.A., Luxembourg	MTG Media Services S.A., Luxembourg	29611
Falcon Investment Holdings S.A., Luxembourg 29600	Mutua (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29599
Festa Holding S.A., Luxembourg 29612	Mutua (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29599
Fides (Luxembourg) S.A., Luxembourg 29605	Myville S.A., Luxembourg	29607
Fides (Luxembourg) S.A., Luxembourg 29605	N & S Realty Holding S.A., Luxembourg	29597
Focus Invest Holding S.A., Luxembourg 29613	Naust Holding S.A., Luxembourg	29614
Focus Invest Holding S.A., Luxembourg 29613	Nei Aarbecht, S.à r.l., Helmdange	29570
Fontex Holding S.A., Luxembourg 29611	Nei Bau, S.à r.l., Helmdange	29614
Framnes Holdings S.A., Luxembourg 29612	Noël International S.A., Luxembourg	29571
Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.)	Novara Holding S.A., Luxembourg	29615
S.A., Luxembourg	Oelschläger Properties International S.A., Luxem-	
Gestmark S.A., Luxembourg 29598	bourg	29602
Global Time Invest Holding S.A., Luxembourg 29614	Oelschläger Properties International S.A., Luxem-	
H.F. S.A., Luxembourg	bourg	29602
Holding du Kirchberg S.A., Luxembourg 29582	Oelschläger Properties International S.A., Luxem-	

29602	Procomex S.A., Luxembourg	29613
	Python Holding S.A., Luxembourg	29616
29602	Raffaello Luxembourg S.C.A., Luxembourg	29583
	Raffaello Luxembourg S.C.A., Luxembourg	29586
29603	SEPIMEL S.p.A., Cavriago (RE)	29607
	SM International S.A., Luxembourg	29572
29603	Taurus International S.A., Luxembourg	29578
	TMF Corporate Services S.A., Luxembourg	29598
29603	Van Lanschot Umbrella Fund, Sicav	29607
29577	Viking Capital S.A., Luxembourg	29612
29615	Viking Croisières S.A., Luxembourg	29596
29615	Viking Croisières S.A., Luxembourg	29596
29577		
	29602 29603 29603 29603 29577 29615 29615	Python Holding S.A., Luxembourg

## GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG (G.U.F.), Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 51.578.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 23 mai 2003 que l'assemblée a accepté à l'unanimité des voix les lettres de démission des administrateurs M. Courtenay Worthington, administrateur-délégué, né dans l'état du Massachussets, Etats Unis d'Amérique, le 4 juillet 1932, demeurant en Espagne, C/Infanta Maria Teresa 6-A, 6°S, 28016 Madrid, avec effet immédiat au 29 avril 2003; et de Mme Maggy Kohl, administrateur, née à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 18 mai 1941, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et de M. Rui Fernandes Da Costa, administrateur, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 2 mai 1974, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat le 23 mai 2003, et a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat le 23 mai 2003, M. Marc Ambroisien, Directeur, né à Thionville, France, le 8 mars 1962, avec adresse professionnelle au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; M. Reinald Loutsch, Sous-Directeur, né à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et Mme Elise Lethuillier, Fondé de pouvoir, née à Dreux, France, le 17 novembre 1972, avec adresse professionnelle au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Ladite assemblée a également accepté à l'unanimité des voix la lettre de démission avec effet immédiat le 23 mai 2003 du commissaire aux comptes M. Gerhard Nellinger, AUTONOME DE REVISION, société civile non enregistrée au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, avec siège social à L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen, Grand-Duché de Luxembourg, et a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat le 23 mai 2003, H.R.T. REVISION, S.à r.l., enregistrée au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous la section B n° 51.238, avec siège social à L-1258 Luxembourg, Domaine de Beaulieu, 32, rue J.-P. Brasseur, Grand-Duché de Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs et le nouveau commissaire aux comptes achèveront les mandats de leurs prédécesseurs qui viendront immédiatement à échéance après l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2003.

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat le 23 mai 2003 au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Le Domiciliataire

M. Kohl / H. Neuman

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025932.3/805/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## NEI AARBECHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 25.009.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### MODERN LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 85.266.

\_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 14 avril 2003

L'Assemblée Générale du 14 avril 2003 renomme aux postes d'Administrateur:

- Monsieur Anders Fällman,
- Monsieur Lars Nordstrand,
- Monsieur Gunnar Roos.
- Monsieur Håkan Axelsson.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 14 avril 2003 renomme également PricewaterhouseCoopers Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société MODERN LIFE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024666.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

## LUXEMBOURG FUTURE LANE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1520 Luxemburg, 5, rue Adolphe Fischer.

H. R. Luxemburg B 59.190.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom Mittwoch, dem 13. Mai 2003, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Der bisherige Vorsitzende des Verwaltungsrates der Gesellschaft Herr Egon Bentz,

wird mit sofortiger Wirkung von seinem Amt abberufen.

Ihm wird volle Entlastung als Vorsitzender erteilt.

Herr Egon Bentz bleibt Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft.

2. Zum neuen Vorsitzenden des Verwaltungsrates der Gesellschaft wurde gewählt:

Herr Hartmut Becker, Deutschland.

Der Verwaltungsrat setzt sich nunmehr wie folgt zusammen:

Herr Hartmut Becker, als Vorsitzender

Herr Egon Bentz

Herr Genadi Lewinski

Herr Gunter Ladirsch.

Das Mandat des Vorsitzenden des Verwaltungsrates und der Mitglieder des Verwaltungsrates endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Luxemburg, den 13. Mai 2003.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE04074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024843.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

## NOEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 86.251.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE05565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(025573.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### KARENNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 83.644.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LENHAM LIMITED, une société avec siège social au 5 Athol Street, Douglas, lle de Man, enregistrée sous le n° 63963C.

ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, domiciliée professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Douglas, le 15 avril 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme KARENNA HOLDING S.A., R. C. Luxembourg B 83.644, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 182 du 1er février 2002.
- Le capital social est actuellement fixé à trente-deux mille (32.000,-) euros (EUR) divisé en trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.
  - La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire trois certificats d'actions au porteur numéros 1 à 3 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société KARENNA HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 17CS, fol. 78, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

A. Schwachtgen.

(025588.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## SM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 37.498.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE05571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(025574.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

 $Registered\ Office:\ L\text{-}5365\ Munsbach,\ 22,\ Parc\ d'Activit\'e\ Syrdall.$ 

R. C. Luxembourg B 93.186.

In the year two thousand and three, on the seventh of May.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MEGAPODE S.A. (hereafter the «Corporation»), a société anonyme, having its corporate seat at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, incorporated by notarial deed on the twenty-fourth of March 2003, not yet published, and whose bylaws have been amended by notarial deed of May 2, 2003, not yet published.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman declared and requested the notary to act.

- I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.
- II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at seventy-two million twenty-nine thousand five hundred sixty US Dollars (USD 72,029,560.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.
  - III. That the agenda of the meeting is the following:
- 1. Capital increase to the extent of forty US Dollars (USD 40.-) in order to raise it from its present amount of seventy-two million twenty-nine thousand five hundred sixty US Dollars (USD 72,029,560.-) to seventy-two million twenty-nine thousand six hundred US Dollars (USD 72,029,600.-) by the issue of four (4) new shares with a nominal value of ten US Dollars (USD 10.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.
  - 2. Subscription of the four (4) new shares as follows:
- \* PTARMIGAN HOLDINGS LTD, 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands. 2 new shares

  \* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. Drentestraat 24 BG, 1083HK Amsterdam, The Netherlands 2 new shares

  Total 4 new shares
- 3. Full payment of the four (4) new shares in the total nominal value of forty US Dollars (USD 40.-), together with a share premium of sixty-two million three hundred seventy-eight thousand nine hundred sixty US Dollars (USD 62,378,960.-), by contribution in kind in the total value of sixty-two million three hundred seventy-nine thousand US Dollars (USD 62,379,000.-), consisting of two shares of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, a Danish Company, with registered office at c/o NMT Management ApS, Dampfaergevej 3, 2, DK 2100 Copenhagen, Denmark, inscribed at the Danish Commerce and Companies Agency under number 26302773, as follows:

* PTARMIGAN HOLDINGS LTD, prenamed	1 share
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. prenamed	1 share
Total	2 shares

- 4. Amendment of the first paragraph and insertion of a new paragraph 5 under article 5 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:
- **(Art. 5.** The corporate capital is set at seventy-two million twenty-nine thousand six hundred US Dollars (USD 72,029,600.-) represented by seven million two hundred and two thousand nine hundred sixty (7,202,960) shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

In case a share premium has been issued, all or part of such share premium may be repaid or reallocated at any time by an extraordinary general meeting of the shareholders held in the presence of a notary.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

#### First resolution

The meeting resolved to increase the share capital to the extent of forty US Dollars (USD 40.-) in order to raise it from its present amount of seventy-two million twenty-nine thousand five hundred sixty US Dollars (USD 72,029,560) to seventy-two million twenty-nine thousand six hundred US Dollars (USD 72,029,600.-) by the issue of four (4) new shares with a nominal value of ten US Dollars (USD 10.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

#### Second resolution

The meeting resolved to agree to the subscription of the four (4) new shares as follows:	
* PTARMIGAN HOLDINGS LTD, 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Brit-	
ish Virgin Islands	2 new shares
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. Drentestraat 24 BG, 1083HK Amster-	
dam, The Netherlands	2 new shares
Total	4 new shares

#### Third resolution

#### Subscription and payment

- 1. Thereupon PTARMIGAN HOLDINGS LTD, prenamed, declared to subscribe to two (2) new shares and have them fully paid up in nominal value, together with a share premium of thirty-one million one hundred eighty-nine thousand four hundred eighty US Dollars (USD 31,189,480) by a contribution in kind consisting of one (1) share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prenamed (the «Contributed Company»), which is hereby transferred to and accepted by the Corporation at the value of thirty-one million one hundred eightynine thousand five hundred US Dollars (USD 31,189,500).
- 2. Thereupon SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prenamed, declared to subscribe to two (2) new shares and have them fully paid up in nominal value together with a share premium of thirty-one million one hundred eighty-nine thousand four hundred eighty US Dollars (USD 31,189,480) by a contribution in kind consisting of one (1) share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prenamed, which is hereby transferred to and accepted by the Corporation at the value of thirty-one million one hundred eighty-nine thousand five hundred US Dollars (USD 31,189,500).

The total value of the two contributions in kind is declared by PTARMIGAN HOLDINGS LTD and SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V to be of sixty-two million three hundred seventy-nine thousand US Dollars (USD 62,379,000.-), which valuation is accepted by the Corporation and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 32-1 (5) of the law on commercial companies, established by ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l., with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, which report concludes as follows:

#### Conclusion

«Based on the work performed, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind, which corresponds at least in number and nominal value to the four (4) shares of ten US Dollars (USD 10.-) each to be issued together with a share premium of sixty-two million three hundred seventy-eight thousand nine hundred sixty US Dollars (USD 62,378,960.-). The total consideration is sixty-two million three hundred seventy-nine thousand US Dollars (USD 62,379,000.-).

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Prementioned report, being initialed ne varietur shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

#### Acceptance by the Board of Directors of MEGAPODE S.A.

Thereupon intervenes the board of directors of MEGAPODE S.A., here represented by Patrick Van Hees, prenamed, by virtue of a proxy, which will remain annexed hereto.

The board of directors, through its proxyholder, expressly agrees with the description of the contributions in kind, with their valuation, with the effective transfer of the contributed company and confirms the validity of the subscription and payment.

#### Fourth resolution

The meeting decided to amend the first paragraph and insert a new paragraph 5 under article 5 of the Corporation's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

**(Art. 5.** The corporate capital is set at seventy-two million twenty-nine thousand six hundred US Dollars (USD 72,029,600.-) represented by seven million two hundred and two thousand nine hundred sixty (7,202,960) shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

In case a share premium has been issued, all or part of such share premium may be repaid or reallocated at any time by an extraordinary general meeting of the shareholders held in the presence of a notary.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.»

#### Variable rate Capital Tax Exemption request

Insofar the Corporation already holds one hundred seventy comma thirty-six (170.36) shares, representing 98.839 % of the shareholding of ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, incorporated in Denmark, through this contribution in kind the Corporation increases its holding in ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prenamed by 1.161 % up to 100 %. As a result, the Corporation refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

#### Expenses

The contribution is estimated at € 54,877,755.06.

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Corporation as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately €7,000.- (seven thousand euros).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEGAPODE SA (ci-après «la Société»), ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, constituée suivant acte reçu en date du 24 mars 2003, non encore publié, et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié du 2 mai 2003, non encore publié.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

- I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille cinq cent soixante Dollars US (USD 72.029.560,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.
  - III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. Augmentation du capital social à concurrence de quarante Dollars US (USD 40,-) en vue de le porter de son montant actuel de soixante-douze millions vingt-neuf mille cinq cent soixante Dollars US (USD 72.029.560,-) à soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent Dollars US (USD 72.029.600,-) par la création et l'émission de quatre (4) actions d'une valeur nominale de dix Dollars US (USD 10,-) chacune, ayant les même droits et obligations que les actions existantes.
  - 2. Souscription des quatre (4) actions nouvelles comme suit:
- 3. Libération intégrale des quatre (4) nouvelles actions pour une valeur nominale totale de quarante Dollars US (USD 40,-), et d'une prime d'émission de soixante-deux millions trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante Dollars US (USD 62.378.960,-) par apport en nature d'une valeur totale de soixante-deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille Dollars US (USD 62.379.000,-), composé de deux (2) actions de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, une société danoise, ayant son siège social au c/o NMT Management ApS, Dampfaergevej 3, 2, DK 2100 Copenhagen, Danemark, inscrite au « Danish Commerce and Companies Agency » sous le numéro 26302773, comme suit:
  - \* PTARMIGAN HOLDINGS LTD, prédésignée. 1 action \* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. prédésignée. 1 action Total 2 actions
- 4. Modification du premier paragraphe et insertion d'un nouveau paragraphe 5 dans l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent Dollars US (USD 72.029.600,-) représenté par sept millions deux cent deux mille neuf cent soixante (7.202.960) actions d'une valeur nominale de dix Dollars US (USD 10,-) chacune, toutes libérées intégralement. Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En présence d'une prime d'émission, tout ou partie de cette prime d'émission peut être remboursée ou allouée à tout moment par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue devant notaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.»

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante Dollars US (USD 40,-) en vue de le porter de son montant actuel de soixante-douze millions vingt-neuf mille cinq cent soixante Dollars US (USD 72.029.560,-) à soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent Dollars US (USD 72.029.600,-) par la création et l'émission quatre (4) actions d'une valeur nominale de dix Dollars US (USD 10,-) chacune, ayant les même droits et obligations que les actions existantes.

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver la souscription des quatre (4) actions nouvelles comme suit:	
* PTARMIGAN HOLDINGS LTD, 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Torto-	
la, Iles Vierges Britanniques	2 nouvelles actions
* SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. Drentestraat 24 BG, 1083HK	
Amsterdam, Pays-Bas	2 nouvelles actions
Total	4 nouvelles actions

#### Troisième résolution

#### Souscription - Paiement

- 1. PTARMIGAN HOLDINGS LTD, prénommée, déclare souscrire à deux (2) actions nouvelles et les libérer intégralement en valeur nominale, en même temps qu'une prime d'émission de trente et un millions cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt Dollars US (USD 31.189.480), par apport en nature d'une (1) action, ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée (la «Société Apportée»), qui est par les présentes transférée et acceptée par la Société à la valeur de trente et un millions cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent Dollars US (USD 31.189.500).
- 2. SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V., prénommée, déclare souscrire à deux (2) actions nouvelles et les libérer intégralement en valeur nominale, en même temps qu'une prime d'émission de trente et un millions cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt Dollars US (USD 31.189.480), par apport en nature d'une (1) action, ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée, qui est par les présentes transférée et acceptée par la Société à la valeur de trente et un millions cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent Dollars US (USD 31.189.500).

La valeur totale des apports en nature, que PTARMIGAN HOLDINGS LTD et SYNDIANED HOUDSTER EN FINANCIERINGSMIJ B.V. déclarent être de soixante-deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille Dollars US (USD 62.379.000,-), et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprise indépendant conformément à l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, qui est établi par ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et dont le rapport conclut comme suit:

## Conclusion

«Sur base du travail presté, nous n'avons aucune observation à formuler quant à la valeur des apports en nature, qui correspond au moins en nombre et en valeur nominale aux quatre (4) actions d' une valeur de dix Dollars US (USD 10) chacune à émettre en même temps qu'une prime d'émission de soixante-deux millions trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante Dollars US (USD 62.378.960,-). Le montant total considéré est de soixante-deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille Dollars US (USD 62.379.000,-).

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### Acceptation par le Conseil d'Administration de MEGAPODE S.A.

Est alors intervenu le conseil d'administration de MEGAPODE S.A., ici représenté par Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera annexée à la présente.

Le Conseil d'Administration, représenté par son mandataire, marque expressément son accord sur la description des apports en nature, sur leur évaluation, sur le transfert de la propriété des actifs apportés et confirme la validité des souscriptions et libération.

#### Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe et d'insérer un nouveau paragraphe 5 dans l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-douze millions vingt-neuf mille six cent Dollars US (USD 72.029.600,-) représenté par sept millions deux cent deux mille neuf cent soixante (7.202.960) actions d'une valeur nominale de dix Dollars US (USD 10,-) chacune, toutes libérées intégralement. Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En présence d'une prime d'émission, tout ou partie de cette prime d'émission peut être remboursée ou allouée à tout moment par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue devant notaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

A ce jour, la Société détient cent soixante-dix virgule trente-six (170,36) actions, représentant 98,839 % de l'actionnariat de ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, société constituée au Danemark. De par cet apport en nature, la Société augmente sa participation dans ELEMENT SIX HOLDINGS ApS, prénommée, de 1.161 % pour la porter à 100 %. En conséquence, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

L'apport est évalué à €54.877.755,06.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de €7.000,- (sept mille euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R.Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 138S, fol. 94, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

J. Elvinger.

(025659.3/211/271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### MEGAPODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 93.186.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

J. Elvinger.

(025660.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### POLE STAR HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 61.010.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE05554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(025576.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OMNIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 56.008.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**Signatures** 

Administrateurs

(025598.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance. R. C. Luxembourg B 45.055.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(025577.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### EMERALD FIRST LAYER «E» S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 86.262.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2003 que:

- La démission du Commissaire aux Comptes actuel, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est acceptée et décharge lui est accordée pour le reste de son mandat.
- La société ELPERS & CO Réviseurs d'Entreprises est élue nouveau Commissaire aux Comptes. Elle terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2007.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025599.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## LUCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 45.422.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour la société

Signature

(025747.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## LUCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 45.422.

1. Rapport de gestion pour l'exercice 2002

1. Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé.

Conformément à la loi et aux statuts, nous soumettons à votre approbation les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2002.

- 2. L'exercice social s'est soldé par une reprise de la provision pour égalisation, en conformité avec la législation et règlements applicables aux compagnies de réassurances luxembourgeoises.
- 3. Le résultat technique est resté positif malgré une sinistralité plus importante. La morosité boursière a plombé le résultat financier, ce qui a fortement affecté le résultat global.
  - 4. Nous espérons que les résultats connaîtront une évolution plus favorable en 2003.
- 5. Nous vous invitons à donner décharge par un vote spécial aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

**Signatures** 

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025752.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## ITE, INDUSTRIAL TECHNOLOGY EQUIPMENT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6868 Wecker, Z.A. Am Scheerleck.

H. R. Luxemburg B 93.536.

#### **STATUTEN**

Im Jahre zweitausendunddrei, am neunundzwanzigsten April.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze in Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

- 1. ITE INVEST GROUP HOLDING S.A., Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Christian Hess, Buchhalter, wohnhaft in L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance, handelnd in seiner Eigenschaft als delegiertes Verwaltungsratsmitglied.
- 2. Herr Christian Hess, Buchhalter, geboren in Differdange, am 9. April 1962, wohnhaft in L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance.

Diese Komparenten ersuchen den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

- **Art. 1.** Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften unterworfen ist, einschliesslich den Änderungsgesetzen und insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet.
- Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Handel mit Apparaten und Behältern für die Industrie und Maschinen aller Art, Durchführung von Engeneeringdienstleistungen, die Vermittlung und die Ausführung von Projektmanagement, Aufträgen und Übernahme von Firmenvertretungen.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf den Hauptzweck Bezug haben.

Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

- Art. 3. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung ITE, INDUSTRIAL TECHNOLOGY EQUIPMENT, S. à r. l.
- Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wecker.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

- Art. 5. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.
- **Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in einhundert Geschäftsanteile (100) zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche wie folgt übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, sodass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

- Art. 7. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.
- Art. 8. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.
- Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von dem Gesellschafter berufen werden.
- Art. 10. Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

- Art. 11. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endigt am 31. Dezember.
- Das erste Gesellschaftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.
- Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.
- Art. 13. Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 6 gezeichneten Stammkapitals erreicht hat.
- Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen.

Der Gesellschafter ernennt die Liquidationsverwalter und legt ihre Aufgaben, sowie ihre Vergütung fest.

Art. 15. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anerfallenen Kosten, Honorare und Auslagen werden auf 900,- Euro geschätzt.

#### Generalversammlung

Sodann fasste der alleinige Gesellschafter, welcher das gesamte Stammkapital vereinigt, folgende Beschlüsse:

- 1. Zum Technischen Geschäftsführer wird auf eine unbestimmte Dauer ernannt:
- Herr Patrick Zwick, Maschinenbauingenieur, geboren in Luxemburg, am 15. Oktober 1963, wohnhaft in L-7237 Helmsange, 95, rue Jean Mercatoris.
  - 2. Zum Administrativen Geschäftsführer wird auf eine unbestimmte Dauer ernannt:
- Herr Julien Storck, Privatier, geboren zu Luxemburg, am 29. Oktober 1946, wohnhaft in L-7237 Helmsange, 95, rue Jean Mercatoris.
  - 3. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.
  - 4. Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-6868 Wecker, Z.A. Am Scheerleck.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: C. Hess und A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 5 mai 2003, vol. 466, fol. 79, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 mai 2003. A. Lentz.

(025839.3/221/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## CANTINE DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, Association sans but lucratif.

#### DISSOLUTION

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2001

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de l'association sans but lucratif CANTINE DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, publiés au Mémorial C numéro 70 de l'année 2000, page 3330, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour délibérer de la dissolution de l'A.s.b.l. CANTINE DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES.

Vu que tous les membres à savoir cinq (5), étaient présents, l'assemblée générale extraordinaire a, en application de l'article 20 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle que modifiée, pu valablement délibérer

La dissolution de l'association sans but lucratif a été votée à l'unanimité des membres présents.

En date de ce jour, les comptes de l'association n'affichent pas de passif et l'actif s'élève à 0,- flux.

Schrassig, le 12 janvier 2001.

Pour le Conseil d'Administration

R. Sales / F. Meis

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Liste des membres présents lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2001

Nom	Présent	Signature
Godart Guillaume	Oui	Signature
Kinsch André	Oui	Signature
Meis François	Oui	Signature
Quaring Nico	Oui	Signature
Sales Romain	Oui	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(025884.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 9.098.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 9 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

M. R.J. Schol

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

**ERNST & YOUNG S.A.** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.I. Dijkerman

- 3) Le conseil d'administration a élu M. R.J. Schol en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG S.A. en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 6) Distribution d'un dividende de 150.000,- EUR des profits reportés et du profit pour l'année 2002 qui s'élève à 93.325,- EUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

R.J. Schol

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025650.3/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 9.098.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE05802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

R. Jan-Schol

Administrateur-Délégué

(025667.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### **EVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.714.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour EVAL HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025889.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 15.302.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 9 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

M. R.J. Schol

Décharge accordée au réviseur pour l'année 2002:

**ERNST & YOUNG S.A.** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

- 3) Le conseil d'administration a élu M. R.J. Schol en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG S.A. en tant que réviseur pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du réviseur expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
  - 6) Le profit qui s'élève à 432.596,- EUR est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R.J. Schol

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025647.3/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 15.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

R. Jan-Schol

Administrateur-Délégué

(025662.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## HOLDING DU KIRCHBERG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 53.953.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 5 mai 2003 à 11.00 heures

L'assemblée accepte la démission de M. René Arama du poste d'administrateur et la nomination de la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT LTD à ce même poste.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025887.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered Office: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 70.004.

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth of April.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Michele Canepa, employee, with professional address in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of the general partner of RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., a «société en commandite par actions», established and having its registered office at 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

incorporated by deed of the undersigned notary on June 1, 1999, published in the Mémorial C number 591 of July 31, 1999 and registered in the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 70.004, (the «Company»);

The Articles of Incorporation of the Company have been amended by deeds of the undersigned notary:

- on March 28, 2000, published in the Mémorial C number 617 of August 30, 2000;
- on April 13, 2000, published in the Mémorial C number 617 of August 30, 2000;
- on September 12, 2000, published in the Mémorial C number 169 of March 6, 2001;
- on February 9, 2001, published in the Mémorial C number 837 of October 3, 2001;
- on August 9, 2001, published in the Mémorial C number 167 of January 30, 2002;
- on January 8, 2002, published in the Mémorial C number 943 of June 20, 2002;
- on August 13, 2002, published in the Mémorial C number 1533 of October 24, 2002;

by virtue of the authority conferred on him by a resolution adopted by the Manager of the Company, on March 13, 2003,

a certified copy of which resolution, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

- I.- That the issued share capital of the Company is presently set at three million hundred ninety thousand seven Euro and fifty cents (3,190,007.50 EUR) divided into twenty-five thousand five hundred fifteen point fifty-nine (25,515.059) Series A Redeemable Participating Preference Shares (the «A Shares») and five (5) Ordinary Shares (the «Ordinary Shares), with a par value of hundred twenty-five Euros (125.- EUR) per share, all of which are fully paid up.
- II.- That pursuant to Article five (5) of the Company's Articles of Incorporation, the authorised capital has been set at six million two hundred fifty thousand Euro (6,250,000.- EUR) divided into forty-nine thousand nine hundred (49,900) A Shares and hundred (100) Ordinary Shares, each with a par value of hundred twenty-five Euro (125.- EUR).
- III.- That still pursuant to the same Article five (5) of the Articles of Incorporation, the Manager has been authorised to increase the share capital of the Company, to limit or even to waive the preferential subscription right reserved to the existing shareholders and to amend Article five (5) of the Articles of Incorporation so as to reflect the increase of capital.
- IV.- That the Manager of the Company, in its resolution of 13 March 2003 and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to Article five (5) of the Articles of Incorporation, has realised an increase of the issued share capital by an amount of thirty-five thousand hundred twenty-four Euro and seventy-five cents (35,124.75 EUR) in order to raise the issued share capital from its present amount of three million hundred ninety thousand seven Euro and fifty cents (3,190,007.50 EUR) to an amount of three million two hundred twenty-five thousand hundred thirty-two Euro and twenty-five cents (3,225,132.25 EUR) by the creation and issue of two hundred eighty point nine hundred ninety-eight (280,998) new Series A Redeemable Participating Preference Shares (the «A Shares») with a par value of hundred twenty-five Euro (125.- EUR) each, issued with a share premium of eight hundred seventy-five Euro (875.- EUR) per share, having the same rights and privileges as the already existing shares.
- V.- That the Manager, in its resolution of March 13, 2003, has acknowledged that the existing shareholders have to the extent necessary waived their preferential subscription rights and has accepted the subscription of the total two hundred eighty point nine hundred ninety-eight (280.998) new «A Shares», by the following:
  - EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A., up to ten point seven hundred nine (10.709) new «A Shares»;
  - BANCA EUROMOBILIARE SpA, up to seventeen point five hundred sixty-two (17.562) new «A Shares»;
  - BANCA DELLA CIOCIARIA SpA, up to eight point five hundred sixty-seven (8.567) new «A Shares»;
  - PODINI INTERNATIONAL S.A., up to forty-two point eight hundred thirty-five (42.835) new «A Shares»;
  - FENERA HOLDING INTERNATIONAL S.A., up to eight point five hundred sixty-seven (8.567) new «A Shares»;
  - UBM UNICREDIT BANCA MOBILIARE, up to forty-two point eight hundred thirty-five (42.835) new «A Shares»;
  - CASSA DI RISPARMIO DI CESENA SpA, up to forty-two point eight hundred thirty-five (42.835) new «A Shares»;
  - AbaxBank SpA, up to twenty-one point four hundred eighteen (21.418) new «A Shares»;
- BANCA 121, (formerly: BANCA DE SALENTO-CREDITO POPOLARE), up to seventeen point hundred thirty-four (17.134) new «A Shares»;
- ITALIAN LUXURY INDUSTRIES (formerly: ANISTER), up to eight point five hundred sixty-seven (8.567) new «A Shares»:
  - CREDITO EMILIANO SpA, up to forty-two point eight hundred thirty-five (42.835) new «A Shares»;
  - LAFIN SpA, up to seventeen point hundred thirty-four (17.134) new «A Shares».

VI.- That these two hundred eighty point nine hundred ninety-eight (280.998) new «A Shares» have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers, each of them subscribing the number of shares prementioned and fully paid up by contributions in cash to the Company, so that the amount of thirty-five thousand hundred twenty-four Euro and seventy-five cents (35,124.75 EUR) representing the amount of the above mentioned capital increase and the amount of two hundred forty-five thousand eight hundred seventy-three Euro and twenty-five cents (245,873.25 EUR) being the issued share premium, totalising an amount of two hundred eighty thousand nine hundred ninety-eight Euro (280,998.-EUR) is at the free disposal of the Company, as was certified to the undersigned notary, by presentation of the supporting documents for the relevant subscriptions and payments.

VII.- That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, paragraph one of Article five (5) of the Articles of Incorporation of the Company is therefore amended and shall now read as follows:

#### «Art. 5. Corporate Capital. 1st paragraph.

The issued share capital of the Company is set at three million two hundred twenty-five thousand hundred thirty-two Euro and twenty-five cents (3,225,132.25 EUR) divided into twenty-five thousand seven hundred ninety-six point zero fifty-seven (25,796.057) Series A Redeemable Participating Preference Shares (the «A Shares») and five (5) Ordinary Shares (the «Ordinary Share»), with a par value of hundred twenty-five Euros (125.- EUR) per share, all of which are fully paid up.»

#### Expenses

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately four thousand two hundred twenty Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

## Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A comparu:

Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du Gérant de la société RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., une société en commandite par actions, établie et ayant son siège social au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1<sup>er</sup> juin 1999, publié au Mémorial C numéro 591 du 31 juillet 1999 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 70.004, (la «Société»);

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 28 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 617 du 30 août 2000;
- en date du 13 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 617 du 30 août 2000;
- en date du 12 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 169 du 6 mars 2001;
- en date du 9 février 2001, publié au Mémorial C numéro 837 du 3 octobre 2001;
- en date du 9 août 2001, publié au Mémorial C numéro 167 du 30 janvier 2002;
- en date du 8 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 943 du 20 juin 2002;
- en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1533 du 24 octobre 2002,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolution du Gérant de la Société, en date du 13 mars 2003,

une copie certifiée conforme de la prédite résolution, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que le capital social souscrit de la Société, prédésignée, s'élève actuellement à trois millions cent quatre-vingt-dix mille sept Euros et cinquante cents (3.190.007,50 EUR) divisé en vingt-cinq mille cinq cent quinze virgule cinquante-neuf (25.515,059) Actions de Classe A rachetables, préférentielles et participantes (Actions de «Classe A») et cinq (5) actions ordinaires («Action Ordinaire») d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) par action, toutes entièrement libérées.
- II.- Qu'en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, le capital autorisé a été fixé à six millions deux cent cinquante mille Euros (6.250.000,- EUR) divisé en quarante-neuf mille neuf cents (49.900) Actions de «Classe A» et cent (100) Actions Ordinaires, avec une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) par action.
- III.- Qu'en vertu du même article cinq (5) des statuts de la Société, le Gérant a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital à limiter voire supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et à modifier l'article cinq (5) de manière à refléter l'augmentation de capital.
- IV.- Que le Gérant de la Société, par ladite résolution du 13 mars 2003, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts, a réalisé une augmentation de capital social souscrit à concurrence de trente-cinq mille cent vingt-quatre Euros et soixante-quinze cents (35.124,75 EUR) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel de trois millions cent quatre-vingt-dix mille sept Euros et cinquante cents (3.190.007,50 EUR)

à un montant de trois millions deux cent vingt-cinq mille cent trente-deux Euros et vingt-cinq cents (3.225.132,35 EUR) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingt virgule neuf cent quatre-vingt-dix-huit (280.998) actions nouvelles de «Classe A» rachetables, préférentielles et participantes (Actions de «Classe A»), d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, émises avec une prime d'émission de huit cent soixante-quinze Euros (875,- EUR) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

- V.- Que le Gérant, par sa résolution du 13 mars 2003, a constaté que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans la mesure nécessaire à la souscription des actions nouvelles et a accepté la souscription de la totalité des deux cent quatre-vingt virgule neuf cent quatre-vingt-dix-huit (280.998) nouvelles Actions de «Classe A», par:
- EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A., à concurrence de dix virgule sept cent neuf (10,709) nouvelles Actions de «Classe A»;
- BANCA EUROMOBILIARE SpA, à concurrence de dix-sept virgule cinq cent soixante-deux (17,562) nouvelles Actions de «Classe A»;
- BANCA DELLA CIOCIARIA SpA, à concurrence de huit virgule cinq cent soixante-sept (8,567) nouvelles Actions de «Classe A»;
- PODINI INTERNATIONAL S.A., à concurrence de quarante-deux virgule huit cent trente-cinq (42,835) nouvelles Actions de «Classe A»;
- FENERA HOLDING INTERNATIONAL S.A., à concurrence de huit virgule cinq cent soixante-sept (8,567) nouvel-les Actions de «Classe A»;
- UBM UNICREDIT BANCA MOBILIARE, à concurrence de quarante-deux virgule huit cent trente-cinq (42,835) nouvelles Actions de «Classe A»;
- CASSA DI RISPARMIO DI CESENA SpA, à concurrence de quarante-deux virgule huit cent trente-cinq (42,835) nouvelles Actions de «Classe A»;
  - AbaxBank SpA, à concurrence de vingt et un virgule quatre cent dix-huit (21,418) nouvelles Actions de «Classe A»;
- BANCA 121, (anciennement: BANCA DE SALENTO-CREDITO POPOLARE), à concurrence de dix-sept virgule cent trente-quatre (17,134) nouvelles Actions de «Classe A»;
- ITALIAN LUXURY INDUSTRIES, (anciennement: ANISTER) à concurrence de huit virgule cinq cent soixante-sept (8,567) nouvelles Actions de «Classe A»;
- CREDITO EMILIANO SpA, à concurrence de quarante-deux virgule huit cent trente-cinq (42,835) nouvelles Actions de «Classe A»;
  - LAFIN SpA, à concurrence de dix-sept virgule cent trente-quatre (17,134) nouvelles Actions de «Classe A».
- VI.- Que les deux cent quatre-vingt virgule neuf cent quatre-vingt-dix-huit (280,998) Actions de «Classe A» ont été souscrites par les souscripteurs susnommés, chacun à concurrence du nombre susindiqué, et libérées intégralement par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la Société prédésignée, de sorte que la somme de trentecinq mille cent vingt-quatre Euros et soixante-quinze cents (35.124,75 EUR) représentant le montant de la susdite augmentation de capital et la somme de deux cent quarante-cinq mille huit cent soixante-treize Euros et vingt-cinq cents (245.873,25 EUR) étant le montant total de la prime d'émission versée, totalisant un montant de deux cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros (280.998,- EUR) est dès à présent à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de souscription et de libération.
- VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

#### «Art. 5. Capital Social. 1er alinéa.

Le capital social de la Société est fixé à trois millions deux cent vingt-cinq mille cent trente-deux Euros et vingt-cinq cents (3.225.132,25 EUR) divisé en vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-seize virgule zéro cinquante-sept (25.796,057) Actions de Classe A rachetables, préférentielles et participantes (Actions de «Classe A») et cinq (5) actions ordinaires («Action Ordinaire») d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) par action, toutes entièrement libérées.»

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de quatre mille deux cent vingt Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Canepa, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2003, vol. 877, fol. 5, case 6. – Reçu 2.809,98 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2003. J.J. Wagner.

(025663.3/239/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## RAFFAELLO LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 70.004.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2003.

(025664.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## ALBERGO S.A., Société Anonyme.

J.J. Wagner.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 93.556.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and three, on the nineteenth of May.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

1. The joint stock company under Luxembourg Law EUTAG OWNING COMPANY S.A., R. C. Luxembourg B 35.317, having its registered office in L-1466 Luxembourg-Dommeldange, 12, rue Jean Engling,

hereafter represented by Mr Claude Geiben, lawyer, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on the 19th of May 2003, which power of attorney shall remain attached to the present deed to be filed with it at the same time,

2. Mr Mathis Hengel, lawyer, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to draw up the constitutional deed of a joint stock company which they declare to form among themselves, and to state as follows the Articles of Association:

## Name, Duration, Registered office, Object

- **Art. 1. Form, Name.** Between the appearing parties and all third parties which in the future will become shareholders, a Luxembourg limited joint stock company (société anonyme) is formed under the corporate name of ALBERGO S.A.
  - Art. 2. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.
- **Art. 3. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred by simple resolution of the Board of Directors to any other place within the City of Luxembourg or by resolution of the extraordinary general shareholders' meeting to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may even be transferred abroad by simple resolution of the Board of Directors, should extraordinary events arise or be deemed imminent, whether of military, political, economic or social nature, which would impair the normal activity of the Company at its office, and until such events will have ceased.

Notwithstanding such a transfer which can only be temporary the Company will remain of Luxembourg nationality. In any other circumstances, the transfer abroad of the registered office of the Company and the change of its nationality can only be decided unanimously by all the shareholders.

#### Art. 4. Object. The corporate object is:

- (a) the possession and management of a first class hotel of the upper category pursuant to internationally common classification, located in Luxembourg-Dommeldange, 12, rue Jean Engling,
- (b) the performance of any trading activities related to the object mentioned under (a), and the performance of any accessory activities and sub-activities,
- (c) the acquisition of any land necessary to the implementation of the corporate object and the construction of any building on such land as well.

Within these limits the Company may perform any activities and proceed towards any acts that may become necessary, or simply be useful, to the implementation of its corporate object.

## Capital, Shares, Transfer of shares

**Art. 5. Capital, Shares.** The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) represented by fifteen thousand five hundred shares (15,500) shares with a nominal value of two euro (EUR 2.-) per share.

The capital may be changed at any time by a decision of the shareholders pursuant to the quorum and voting requirements applicable as set out in article 13 of the present Articles of Association.

Shares are issued in registered form and shall not be converted into bearer shares. The provisions set out by the preceding sentence may be modified, or even removed, from the present articles of association, only under the quorum and majority conditions as set out by paragraphs 13.5, 13.6 and 13.7.

The Company may redeem its own shares subject to the provisions of law.

Art. 6. Transfer of shares. All shares may only be transferred subject to the following terms and conditions:

- 1. Any shareholder (the «Selling Shareholder») wishing to transfer any or all of its shares (the «Offered Shares») to another shareholder or to a bona fide third party offeror (the «Offeror») must give prior notice to the Board of Directors of the Company setting out the details of the Offered Shares and of the price per share as has been offered by the Offeror and such offer must be on terms that are final and binding on acceptance. The Board of Directors shall, within 8 (eight) days of receipt of such notice, offer the Offered Shares to the other shareholders of the Company in proportion to the number of shares held by them, the Offered Shares shall be offered at a price per share and on the same terms and conditions as offered by the Offeror (the «Agreed Terms») and the offer shall be open for acceptance for 15 (fifteen) days from the information by the Board of Directors.
- 2. On accepting an offer, each shareholder shall notify the Board of Directors of the number of Offered Shares (up to its maximum entitlement) in respect of which it accepts such offer and whether, if not all of the other shareholders accept the offer, the shareholder would be willing to purchase further Offered Shares on the Agreed Terms and, if so, the number of further Offered Shares that it would be willing to purchase.
- 3. If not all of the other shareholders accept the offer in full, the excess Offered Shares shall be sold to those shareholders which have indicated a willingness to purchase further Offered Shares pursuant to point 2 in proportion to their respective holdings of shares and, as to any extra, in proportion to the number of further Offered Shares each such shareholder indicated a willingness to purchase. If the aggregate number of shares the shareholders are willing to purchase exceeds the number of Offered Shares a proportionate reduction will be applied on the basis of the shares then held by the shareholders.
- 4. The Board of Directors shall, as soon as such offer shall have expired, notify the Selling Shareholder of the number of the Offered Shares which the other shareholders have agreed to purchase. The Selling Shareholder shall sell such number of the Offered Shares to the other shareholders accordingly and, as to any excess Offered Shares may sell them to the Offeror provided that such sale is within 30 (thirty) days of the close of the offer to the other shareholders and is on the Agreed Terms.

For the purpose of this Article «transfer» means any sale, assignment, transfer, pledging, hypothecation or otherwise disposing of or encumbering any of the shares or any interest therein.

#### **Directors, Board of Directors, Statutory Auditors**

#### Art. 7. Board of Directors

- 7.1 The Company is managed by a Board of Directors of three members at least, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the Board of Directors.
- 7.2 The members of the Board of Directors are appointed for a term which may not exceed six years. They are reeligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 (six) years from the date of his election.
- 7.3 If as a result of resignation, death or any other event the post of a director becomes vacant, the remaining directors may temporarily fill the vacancy until the next forthcoming general meeting of shareholders which will proceed towards a final election.

#### Art. 8. Meetings of the Board of Directors

- 8.1 The Board of Directors may elect among its members a chairman and from time to time a vice-chairman. If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.
- 8.2 The Board of Directors meets as often as the interests of the Company require. The Board of Directors is called by its chairman, failing him by its vice-chairman or by two members of the Board of Directors. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirement and formalities.
- 8.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if all members are present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
  - 8.4 Resolutions by the Board of Directors shall require unanimity.
- 8.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, and who shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 8.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.
- 8.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.
- 8.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Excerpts of the Board of Directors' resolutions are delivered and certified by the chairman, failing him by two directors.
- Art. 9. General Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to perform all acts of disposition and administration which are necessary or useful for the implementation of the corporate object, excepting those acts which are specifically reserved to the competency of the general shareholders' meeting by virtue of law or of these Articles. Among others, the Board of Directors may compromise, transact, consent into waivers of claims and grant releases with or without payment.
- **Art. 10. Delegation of Powers.** The Board of Directors may delegate, with prior consent of the general meeting of shareholders, all or part of its powers concerning the day to day management of the Company and its representation

therefore to one or more directors, managing directors, delegates and other agents who need not be shareholders of the Company. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a Director, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

#### Art. 11. Representation of the Company

- 11.1 The Company is bound by the signature of all directors or by the individual signature of any person so delegated by the Board of Directors.
- 11.2 All actions in court, whether the Company is plaintiff or defendant, are carried in the sole name of the Company represented by its Board of Directors.
- **Art. 12. Statutory Auditor.** The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by law, who need not to be shareholder. They are appointed by the general meeting of shareholders for a term which may not exceed six years. They may be reelected.

#### **General Meeting of Shareholders**

## Art. 13. Powers of the general meeting of shareholders

- 13.1 Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.
- 13.2 The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.
- 13.3 The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.
- 13.4 Except as stipulated in article 3, paragraphs 13.5, 13.6, 13.7, and in article 19 or otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.
- 13.5 Any increase or decrease of the share capital of the Company, by whatever means, shall be adopted by a majority of shareholders representing at least ninety-one per cent (91%) of all votes attached to all issued and outstanding shares. If this condition is not satisfied, a second meeting may be convened but shall require the same quorum and majority as stipulated in this paragraph.
- 13.6 An extraordinary general meeting convened to amend paragraph 13.5 of the Articles shall be adopted by a majority of shareholders representing at least ninety-one per cent (91%) of all votes attached to all issued and outstanding shares. If this condition is not satisfied, a second meeting may be convened but shall require the same quorum and majority as stipulated in this paragraph.
- 13.7 The rules set out under paragraphs 13.5 et 13.6 here before shall also apply the same way, mutatis mutandis, for any modification, or even suppression, of the provisions set out under paragraph 3 of article 5, for as far as they state that the shares shall be issued under registered form only and that they shall not be converted into bearer shares.
- 13.8 The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.
- 13.9 Excerpts from the minutes of the general meetings are delivered and certified by the chairman of the Board of Directors, failing him, by two directors.
- Art. 14. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general shareholders' meeting shall take place on the fourth Wednesday of the month of April at fourteen o'clock at the Company's registered office or at such other place within the municipality of the registered office as shall be indicated in the notice of convening. Whenever the day set for the annual meeting is a legal holiday, the shareholders shall meet on the next following working day at the same time.

The annual general shareholders' meeting is convened to approve the annual accounts and reports and to grant discharge to the corporate organs. It decides on the allotment and the distribution of the net profits.

Art. 15. Other general meetings. The Board of Directors and the statutory auditors as well have authority to call a general shareholders' meeting whenever they deem so appropriate. They are bound to call the meeting in a way that it will gather within one month's time whenever they are so requested in writing bearing the agenda by shareholders representing one fifth of the corporate capital.

#### Art. 16. Votes

- 16.1 Each share entitles to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.
- 16.2 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior written notice or publication.

#### Business year, Distribution of profits

**Art. 17. Business Year.** The Company's fiscal year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Every year, on the thirty-first day of December, the books, registers and accounts are closed. The Board of Directors establishes the balance sheet, the profit and loss account and the notes to the annual accounts.

**Art. 18. Legal reserve.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve fund. This allocation cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, but shall, however, be resumed until it is entirely reconstituted, if, at a certain moment and for any reason whatsoever, the reserve fund has been broken into.

After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

The Board of Directors is authorised to pay interim dividends during the course of the fiscal year within the limits set forth by law.

#### Dissolution, Liquidation

**Art. 19. Dissolution and restructuring.** The dissolution, liquidation, merger, demerger, conversion of the Company shall require unanimous consent of the shareholders representing all issued and outstanding shares. If this condition is not satisfied, a second meeting may be convened but shall require the same quorum and majority as stipulated in this paragraph.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

#### Applicable law

All matters not covered by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

#### Transistory provision

The first financial year shall commence at the date of this present deed of formation of the Company and shall cease on the 31st day of December 2003.

The first annual general meeting will be held in 2004.

#### Subscription and Payment

The Company capital has been subscribed as follows:

1. EUTAG OWNING COMPANY S.A.	15,499 shares
2. Mr Mathis Hengel	1 share
Total:	15,500 shares

All the subscribed shares, as mentioned here before, have been paid up in cash to the extent of 25%, as has been evidenced to the undersigned notary by a certificate issued by BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., so that the amount of seven thousand seven hundred and fifty euro (EUR 7,750.-) is at the disposal of the Company.

#### Statement

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

#### Estimation of Costs

The amount of the costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand and six hundred euro (EUR 2,600.-).

## **Extraordinary General Meeting**

And immediately after the incorporation of the Company, the appearing parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves duly convened, have proceeded to an extraordinary general meeting, during which they have passed by unanimous vote the following resolutions:

## First resolution

The number of the Directors is set at four and the number of statutory auditors is fixed at one.

The following persons are appointed directors:

- 1) Mr Mathis Hengel, lawyer, born on the 24th of December 1946 in Machtum, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- 2) Mr Claude Geiben, lawyer, born on the 16th of September 1971 in Luxembourg, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- 3) Mr Olivier Serge Frantz Boedec, financial executive, born on the 1st of November 1953 in Fontenay-sous-Bois (France), with residential address in F-94120 Fontenay-sous-Bois (France), 5Bis, rue Georges Mandel,
- 4) Mr Antony Charles Harris, financial executive, born on the 11th of May 1968 in Poole (United Kingdom), with residential address in Oakdale, Lynx Hill, East Horsley, Surrey KT24 5AX (United Kingdom).

#### Second resolution

The following person is appointed statutory auditor:

Mrs Danièle Martin, lawyer, born of the 1st of September 1955 in Luxembourg, with professional address in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

#### Third resolution

The term of office of the directors and the statutory auditor shall end at the annual general meeting of shareholders to be held in 2008.

#### Fourth resolution

The registered office of the Company is in L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day, month and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the appearing parties, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### Ont comparu:

- 1. La société de droit luxembourgeois EUTAG OWNING COMPANY S.A., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg-Dommeldange, 12, rue Jean Engling, représentée ci-après par Monsieur Claude Geiben, avocat, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 mai 2003 à Luxembourg, procuration qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui en même temps,
- 2. Monsieur Mathis Hengel, avocat, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### Dénomination, Durée, Siège social, Objet social

- Art. 1er. Forme, Dénomination. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme Luxembourgeoise, dénommée ALBERGO S.A.
  - Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune ou par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, et d'après les conditions et modalités prévues à l'article quatorze des présents statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra même être transféré à l'étranger, sur simple décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera Luxembourgeoise.

En toute autre circonstance le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

## Art. 4. Objet social. L'objet social consiste en:

- (a) la détention et la gérance d'un hôtel de première classe de la catégorie supérieure d'après les critères internationalement usuels, situé à Luxembourg-Dommeldange, 12, rue Jean Engling,
- (b) la mis en oeuvre de toutes activités d'affaires en relation avec l'objet mentionné sub (a), et la mise en oeuvre de toutes activités accessoires ou subordonnées,
- (c) l'acquisition de tous terrains nécessaires à la mise en oeuvre de l'objet social de même que la réalisation de toutes constructions sur ces terrains.

A l'intérieur de ces limites la Société pourra entreprendre toutes activités et mettre en oeuvre tous les actes qui pourront devenir nécessaires, ou simplement utiles, à l'exécution de son objet social.

#### Capital, actions, Transferts d'actions

Art. 5. Capital, Actions. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par quinze mille cinq cents (15.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Le capital pourra être modifié à tout moment par une décision des actionnaires en application des conditions de quorum et de majorité applicables comme définis à l'Article 13 des présents statuts.

Les actions sont émises sous la forme nominative et ne pourront être converties en titres au porteur. Les dispositions de la phrase qui précède ne pourront être modifiées, voire retirées de présents statuts sociaux, qu'aux conditions de quorum et de majorité telles que prévues aux paragraphes 13.5, 13.6 et 13.7.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6. Cessions d'actions.** Toutes les actions pourront uniquement être transférées sous les conditions et modalités suivantes:

1.Tout actionnaire («l'Actionnaire Cédant») qui désire transférer l'une quelconque de ses actions ou l'intégralités de ses actions à un autre actionnaire ou à un tiers intéressé de bonne foi («l'Intéressé»), doit donner notification préalable au Conseil d'Administration de la Société en indiquant les détails sur les Actions Offertes et le prix par action tel qu'il a été offert à l'Intéressé et cette proposition doit être sous une forme finale et engageant l'autre partie du simple fait de son acceptation. Le Conseil d'Administration doit, endéans un délai de 8 (huit) jours de la réception de cette notification, offrir les Actions Offertes aux autres actionnaires de la Société, dans la proportion du nombre des actions détenues par eux, et les Actions Offertes seront offertes au même prix par action et aux mêmes conditions et modalités

telles qu'offertes par l'Intéressé («les Conditions Acceptées») et l'offre devra être maintenue pour acceptation pendant un délai de 15 (quinze) jours depuis le jour de l'information de la part du Conseil d'Administration.

- 2. En acceptant l'offre, chaque actionnaire devra notifier au Conseil d'Administration le nombre d'Actions Offertes (jusqu'au plafond de son droit) pour lequel il accepte cette offre et si, dans le cas où tous les actionnaires n'auront pas accepté l'offre, lui-même serait disposé à acquérir un nombre supplémentaire d'Actions Offertes.
- 3. Si tous les actionnaires n'auront pas accepté l'offre dans son entièreté, l'excédant des Actions Offertes sera vendu à ceux des actionnaires qui auront signalé leur disponibilité à acquérir des Actions Offertes supplémentaires, comme dit ci-avant au point 2., dans la proportion de leurs pourcentages de détention d'actions, et, en relation avec tout extra, en la proportion du nombre d'Actions Offertes supplémentaires pour lesquelles chaque actionnaire a signalisé sa disponibilité d'acquérir. Si le nombre total des actions que les actionnaires disposés à acquérir est supérieur à celui des Actions Offertes, une réduction proportionnelle du nombre sera appliquée sur la base des actions qui seront à ce moment détenues par les actionnaires.
- 4. Le Conseil d'Administration devra, aussitôt que la durée de cette offre aura expiré, notifier à l'actionnaire Cédant le nombre des Actions Offertes que les actionnaires ont signalisé vouloir acquérir. L'Actionnaire Cédant cédera en conséquence un nombre d'actions équivalent aux autres actionnaires, et, pour ce qui est de tout surplus d'Actions Offertes, il cédera ces dernières à l'Intéressé, sous la condition que cette cession s'opère dans les 30 (trente) jours de la clôture de l'offre aux autres actionnaires, et comme ceci résulte des Conditions Acceptées.

Pour les besoins du présent Article le mot «transfert» signifie vente, transfort, transfert, gage, hypothèque ou tout autre manière de disposer ou de grever autrement l'une quelconque des actions ou un intérêt dans celle-ci.

#### Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires

#### Art. 7. Conseil d'administration

- 7.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, qui ne doivent pas être actionnaires. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.
- 7.2 Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles. Ils pourront être révoqués à tout moment par une assemblée des actionnaires. Ils resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Au cas où un administrateur est élu sans mention de la durée de son mandat, ce dernier sera nommé pour une durée de 6 (six) années à partir de la date de sa nomination.
- 7.3 Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui procédera à l'élection définitive.

## Art. 8. Réunions du Conseil d'Administration

- 8.1 Le Conseil d'Administration peur élire parmi ses membres un président, et, en cas de besoin, un vice-président. Si le président ne peut pas être présent, il sera remplacé par un administrateur élu à cette fin parmi les administrateurs présents à la réunion.
- 8.2 Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux membres du Conseil d'Administration. Au cas où tous les administrateurs seront présents ou représentés, ils pourront renoncer à toutes formalités et exigences de convocation.
- 8.3 Le Conseil d'Administration peut seulement délibérer de façon valable si tous ses membres sont présents ou représentés par fondés de procuration.

Tout administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues en le déléguant par écrit, par télégramme, ou par téléfax. Un administrateur peut également déléguer un autre administrateur par voie de téléphone, à confirmer ultérieurement par écrit.

- 8.4 Les résolutions seront adoptées au sein du Conseil d'Administration à l'unanimité.
- 8.5 L'utilisation de la voie de vidéo-conférences et de conférences par voie téléphonique seront autorisées, sous la condition que tout administrateur participant soit en mesure d'écouter et d'être écouté par tous les administrateurs participant, et qui seront reconnus comme étant présents et autorisés.
- 8.6 Le Conseil d'Administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire, sous la condition que les résolutions soient approuvées par écrit et en personne par tous ses membres. Cette approbation peut résulter d'un ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces résolutions auront le même effet que les résolutions votées à des réunions des administrateurs, dûment convoqués.
- 8.7 Les votes pourront également être émis par fax, e-mail, télégramme, télex ou par téléphone, sous la condition que dans ce dernier cas le vote soit confirmé par écrit.
- 8.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signées par tous les administrateurs présents à la réunion. Des extraits des Conseils d'Administration seront délivrées et certifiées par le président, et en son absence par le vice-président, et en l'absence de ce dernier par deux administrateurs.
- Art. 9. Compétences du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et main-levées avec ou sans paiement.
- Art. 10. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut, avec l'approbation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non. Il peut également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute autre personne, qui n'a

pas besoin d'être administrateur, et nommer ainsi que révoquer tous agents et employés, de même qu'il peut fixer leurs émoluments.

#### Art. 11. Représentation de la Société

- 11.1 La Société se trouve engagée soit par la signature collective de tous les administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le Conseil d'Administration.
- 11.2 Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son Conseil d'Administration.
- Art. 12. Commissaires. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, tel que prévu par la loi, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

#### Assemblées Générales des actionnaires

#### Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires

- 13.1 Toute assemblée des actionnaires dûment constituée représentera l'ensemble des actionnaires de la Société.
- 13.2 L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. En particulier l'assemblée générale des actionnaires aura compétence en toute matière dans laquelle le Conseil d'Administration requerra en sa discrétion l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.
- 13.3 Les quorum et délai requis par la loi régleront les convocations des assemblées des actionnaires de la Société, de même que les assemblées elles-mêmes, sauf disposition contraire contenue dans les présentes.
- 13.4 Sauf pour ce qui est autrement réglé aux articles 3 et 5, aux paragraphes 13.5 et 13.6, et à l'article 19, et pour ce qui est autrement réglé dans la loi, des résolutions seront dûment adoptées par l'assemblée des actionnaires, lorsqu'elles se trouveront adoptées par une majorité simple des actionnaires présents et votants.
- 13.5 Toute réduction ou augmentation du capital social de la Société, par quelque biais que ce soit, devra être adoptée par une majorité des actionnaires représentant au moins quatre-vingt-onze pour cent (91%) des votes attachés à l'ensemble des actions émises dans le capital. Si cette condition n'est pas remplie, une deuxième assemblée pourra être convoquée, mais il y sera requis le même quorum et la même condition de majorité comme dit ci-avant.
- 13.6 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires appelé à délibérer d'une modification de paragraphe 13.5 des Statuts ne pourra décider qu'à la majorité des actionnaires représentant au moins quatre-vingt-onze pour cent (91%) des actions émises dans le capital. Au cas où cette condition ne se trouve pas remplie, une deuxième assemblée pourra être convoquée, mais il y sera requis le même quorum et la même majorité tels que spécifiés dans ce paragraphe.
- 13.7 Les dispositions figurant aux paragraphes 13.5 et 13.6 s'appliquent mutatis mutandis, et de la même façon, à toute modification, voire suppression, des dispositions de l'alinéa 3 de l'article 5, en ce que ce dernier prévoit que les actions seront émises sous forme nominative et qu'elles ne peuvent être converties en actions au porteur.
- 13.8 Le Conseil d'Administration peut déterminer toutes autres conditions qui doivent être remplies par les actionnaires qui veulent participer à une assemblée des actionnaires.

Les extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du Conseil d'Administration, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 14. Lieu et date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le quatrième mercredi du mois d'avril à quatorze heures au siège social de la Société, ou en l'endroit désigné à cet effet dans l'avis de convocation et se trouvant dans la même commune que le siège social. Si le jour prévu pour l'assemblée annuelles est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée annuelle est appelé à statuer sur les comptes annuels et les rapports et sur la décharge à accorder aux organes sociaux. Elle décide sur l'affectation des résultats et sur la distribution des résultats nets.

Art. 15. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration a le pouvoir, de même que les commissaires au même titre, de convoquer une assemblée générale en toutes circonstances dans lesquelles cela leur paraît nécessaire. Ils sont obligés à convoquer une assemblée, de façon à ce qu'elle se tienne dans un délai d'un mois, dans tous les cas où ils y seront requis par écrit par des actionnaires représentant un cinquième du capital social, la demande devant être accompagnée de l'ordre du jour.

## Art. 16. Votes

- 16.1 Chaque action donne droit à un vote. Un actionnaire pourra prendre part à une assemblée générale, et même à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, en accordant pouvoir à une autre personne par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.
- 16.2 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires, et s'ils indiquent avoir été informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale pourra se tenir sans avis de convocation écrit préalable ou publication.

#### Année sociale, Distribution des bénéfices

- Art. 17. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes sont arrêtés. Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.
- Art. 18. Réserve légale. Sur le bénéfice net annuel de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, et le demeurera lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Après avoir procédé à l'affectation à la réserve légale, l'assemblée générale détermine l'affectation et la distribution des bénéfices nets.

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

#### Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution et restructuration. La dissolution, liquidation, fusion, scission ou transformation de la Société sera soumise à l'approbation de l'unanimité des actionnaires représentant l'entièreté des actions émises dans le capital. Si cette condition n'est pas satisfaite, une deuxième assemblée pourra être convoquée, mais à cette dernière devront être remplies les mêmes conditions de quorum et de majorité.

Au cas où il sera décidé de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs à nommer par l'assemblée générale des actionnaires.

#### Loi applicable

Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice commence au jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2003. La première assemblée générale annuelle se réunit en 2004.

#### Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. EUTAG OWNING COMPANY S.A	15.499 actions
2. Monsieur Mathis Hengel	1 action
Total:	15.500 actions

Toutes les actions ainsi souscrites, comme dit ci-avant, ont été libérées par des versements en espèces jusqu'à concurrence de 25%, ainsi qu'il a été prouvé au notaire soussigné par un certificat de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve à la disposition de la Société.

#### Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1) Monsieur Mathis Hengel, avocat, né le 24 décembre 1946 à Machtum, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- 2) Monsieur Claude Geiben, avocat, né le 16 septembre 1971 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- 3) Monsieur Olivier Serge Frantz Boedec, financial executive, né le 1er novembre 1953 à Fontenay-sous-Bois (France), résidant à F-94120 Fontenay-sous-Bois (France), 5bis, rue Georges Mandel,
- 4) Monsieur Antony Charles Harris, financial executive, né le 11 Mai 1968 à Poole (Royaume-Uni), résident à Oakdale, Lynx Hill, East Horsley, Surrey KT24 5AX (Royaume-Uni).

#### Deuxième résolution

Est nommée commissaire:

Madame Danièle Martin, avocat, née le 1<sup>er</sup> septembre 1955 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

#### Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

#### Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

De quoi le présent acte a été rédigé à Luxembourg aux jour, mois et année telles que spécifiés au début de cet acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare par la présente que sur demande des comparants ci-avant mentionnés, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise devra prévaloir.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Geiben, M. Hengel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, vol. 17CS, fol. 85, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

A. Schwachtgen.

(026038.3/230/494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## ASSURISK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 30.328.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002 enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05580, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour la société

Signature

(025740.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### ASSURISK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 30.328.

Rapport du Conseil d'Administration

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé.

Conformément à la loi et aux statuts, nous soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Les primes émises brutes s'élèvent à EUR 19,45 millions contre EUR 16,80 millions réalisées en 2001, ce qui représente une augmentation de 15,8%. Les primes acquises nettes de rétrocession progressent également et atteignent EUR 15,32 millions.

La sinistralité à charge de la société a connu une certaine augmentation. Cette hausse est due à des provisions de sinistres pour des dossiers dont le sort est incertain, ainsi qu'aux inondations qui ont touché la filiale bancaire tchèque de notre maisons mère. Ces éléments n'ont pas empêché la société d'afficher une bonne performance opérationnelle. Le bénéfice technique est en progression de 23,10% par rapport à 2001.

La morosité boursière nous a menés à enregistrer d'importantes diminutions de valeur, ce qui a fortement pesé sur notre résultat financier. Il convient de remarquer que nous n'avons jamais été contraints de liquider des positions et que nous restons fidèles à notre horizon long terme. Signalons pour mémoire que le portefeuille actions est valorisé selon le principe du «lower of cost of market value» et le portefeuille obligations selon le principe du rendement actuariel.

Notre structure de frais reste très légère comme cela fut le cas dans le passé.

Le résultat global implique une légère diminution, - 2,7% de la provision pour égalisation qui passe à EUR 155,91 millions. On peut dès lors considérer que notre solidité financière est restée intacte.

Nous prévoyons pour 2003 un développement continu de nos activités dans un marché dur et incertain.

Ce dernier facteur jouera aussi bien pour le côté «acceptation» que pour la partie «protection».

Décharge

Nous vous invitons à donner décharge par un vote spécial aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Le conseil d'administration

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05579. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025745.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## **EUROPEAN ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 93.174.

L'an deux mille trois, le trente avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859,

représentée par Monsieur Marco Lagona et Madame Géraldine Vinciotti, tous deux employés privés, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée EUROPEAN ASSETS MANAGEMENT S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

constituée par acte reçu en date du 10 avril 2003 par le notaire soussigné, en voie d'enregistrement et de dépôt, et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 17 avril 2003,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 30 avril 2003,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

- 1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 1.970.000,- (un million neuf cent soixante dix mille Euro), représenté par 197.000 (cent quatre-vingt-dix-sept mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.
- 2) Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 10.000.000, (dix millions d'Euro), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 8 avril 2008, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas ou l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3) Que dans sa réunion du 30 avril 2003, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 430.000,- (quatre cent trente mille Euro),

pour le porter de son montant actuel de EUR 1.970.000,- (un million neuf cent soixante dix mille Euro) à EUR 2.400.000,- (deux millions quatre cent mille Euro),

par l'émission de 43.000 (quarante trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

le conseil d'administration, sur base des motifs plus amplement décrits au susdit procès-verbal du 30 avril 2003, a décidé d'accepter la souscription des 43.000 (quarante trois mille) actions nouvelles les deux actionnaires actuels de la société comme suit:

11.000 actions à l'actionnaire SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., préqualifiée.

32.000 actions à l'actionnaire Monsieur Piofrancesco Borghetti, entrepreneur, demeurant Bentivoglio, Via Romagnoli, N. 16, I-40010 Italie.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 430.000,- (quatre cent trente mille Euro), se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 2.400.000,- (deux millions quatre cent mille Euro),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 2.400.000,- (deux millions quatre cent mille Euro), représenté par 240.000 (deux cent quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 5.850,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, G. Vinciotti, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, vol. 17CS, fol. 62, case 11. – Reçu 4.300 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003

J. Delvaux.

(026087.3/208/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## EUROPEAN ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 93.174.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2003, actée sous le n°272 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(026088.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### VIKING CROISIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 66.395.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(025985.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## VIKING CROISIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 66.395.

## **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 avril 2003 que:

- La décision du Conseil d'administration prise en date du 11 février 2002 par laquelle il a décidé de coopter comme nouveau membre Monsieur Marten Niemansverdriet, administrateur de sociétés, demeurant à CH-4057 Bâle, 18, Schäferweg, en remplacement de Monsieur Dieter Bernhardt, démissionnaire, a été ratifiée.
  - Son mandat a pris fin à la date de cette Assemblée Générale.
  - Les mandats des administrateurs étant venus à expiration:
  - Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société pour une durée de deux ans:
  - Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle
  - Monsieur Torstein Hagen, administrateur de sociétés, demeurant à CH-4057 Bâle, 18, Schäferweg
  - Monsieur Marten Niemansverdriet, administrateur de sociétés, demeurant à CH-4057 Bâle, 18, Schäferweg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06022. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026008.3/317/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## N & S REALTY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.714.

L'an deux mille trois, le vingt-huit mars,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme N & S REALTY HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au R. C. Luxembourg section B numéro 47.714, constituée suivant acte reçu par Maître d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 15 avril 1994, publié au Mémorial C numéro 366 du 29 septembre 1994, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du 21 juillet 1994, publié au Mémorial C numéro 510 du 8 décembre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Fédérico Roberto Marro, employé privé, demeurant à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le président prie le notaire d'acter:

- I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
  - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour:

- 1. Décision de la mise en liquidation de la société;
- 2. Nomination d'un liquidateur;
- 3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4. Décharge donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

### Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Dominique Ransquin, expert-comptable,

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

#### Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. G. Carini, U. Cerasi, F. R. Marro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, vol. 138S, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

J. Elvinger.

(026577.3/211/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2003.

## GESTMARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 59.909.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le neuf mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Anja Paulissen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg;

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société SILVER MOON COMPANY S.A., ayant son siège social à Panama City, Panama;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, le 30 avril 2003,

laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- 1.- La société anonyme GESTMARK S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro 59.909, a été constituée suivant acte reçu le 19 juin 1997;
- 2.- Le capital de la société anonyme GESTMARK S.A., s'élève à EUR 4.379.000,- (quatre millions trois cent soixantedix-neuf mille euros) représenté par 848.000 (huit cent quarante-huit mille) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées;
  - 3.- Le mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société GESTMARK S.A.;
- 4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique, le mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la société GEST-MARK S.A.;
- 5.- Le mandant déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société GESTMARK S.A. est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond de tous les engagements sociaux;
  - 6.- que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute;
- 7.- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société dissoute.
  - 8.- qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Paulissen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 138S, fol. 95, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

J. Elvinger.

(026125.3/211/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

#### TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 84.993.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 19 mai 2003

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 mai 2003 ce qui suit:

«A l'unanimité les administrateurs décident de nommer en tant que Fondés de pouvoirs de la société:

- Mademoiselle Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce);
- Mademoiselle Sophie Mellinger, née le 20 juin 1971 à Metz (France);
- Monsieur Nicholas Martin, né le 3 janvier 1974 à St Andrews (Guernesey);

tous ayant leur adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Les fondés de pouvoirs pourront signer chacun conjointement et exclusivement avec un autre administrateur de la société, les actes courants et la correspondance courante de la société.»

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

M. Kohl / H. Neuman

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025718.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.471.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 9 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

M. R.J. Schol

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

**ERNST & YOUNG S.A.** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.I. Dijkerman

- 3) Le conseil d'administration a élu M. R.J. Schol en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG S.A. en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 6) Du profit qui s'élève à 34.234,- EUR un montant de 1.483,50 EUR est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

R.J. Schol

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025653.3/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.471.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

R. Jan-Schol

Administrateur-Délégué

(025674.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### EVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.713.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour EVAL S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025896.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## **BALTIC ASSETS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.350.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## **BALTIC ASSETS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 53.350.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 8 mai 2003:

- Les comptes au 31 décembre 2002 sont approuvés à l'unanimité;
- L'allocation des résultats;
- La nomination de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. en tant qu'auditeur indépendant pour l'exécution de leur mandat du 28 février 2002 au 31 décembre 2002 et le renouvellement de leur mandat jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire;
- La décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats au 31 décembre 2002;
- Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprise est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée annuelle de 2004.

Administrateurs:

- M. Michael Goddard
- M. Steven Georgala
- M. David Harvey
- Mme Kristel Segers

Auditeur Indépendant:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025679.3/631/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### MONTEAGLE HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 19.600.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## FALCON INVESTMENT HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 39.773.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025689.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## **CONAFEX HOLDINGS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 17.789.

\_

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025691.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### ENTREPRISE DE TRANSPORTS MICOLINO ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.

R. C. Luxembourg B 12.633.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 mai 2003.

MICOLINO & FILS, S.à r.l.

Signature

(025730.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### DECOR D'INTERIEUR EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4621 Differdange, 51, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 21.875.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 mai 2003.

DECOR EISCHEN, S.à r.l.

Signature

(025731.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### KBC CONSEIL-SERVICE, Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 46.977.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature

Directeur

(025756.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## MERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.813.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERLUX S.A.

Signature

Un mandataire

(025882.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

(025856.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### OELSCHLAGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Extrait sincère et conforme

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025857.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OELSCHLAGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

(025858.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OELSCHLAGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05183. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025861.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

(025863.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

\_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025864.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.159.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

(025867.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## INVEST NEWS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6852 Manternach, 15, Cité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 26.220.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(025791.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## DAMOVO I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.249.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025872.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## INTERNATIONAL UTILITY STRUCTURES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,

## Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 48.023.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(025815.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### **DUET HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.817.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 3 mars 2003 à 11.00 heures.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Joe Mc Manus en qualité d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING SAH en qualité d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de la société COMPAGNIE FINANCIERE SMYRNA S.A. en qualité d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Henri Gabay en qualité de président du conseil d'administration.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Henri Gabay en qualité d'administrateur.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 3 mars 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025885.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## AECP S.A., AGENCE EUROPEENNE DE COMMUNICATION PUBLIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 91.607.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, au siège social, le 21 mai 2003 Sont présents:

- 1. Monsieur Philippe Violier
- 2. Madame Brigitte Pochon

La séance est ouverte à 10.00 heures.

Les actionnaires déclarent renoncer aux convocations.

Les actionnaires de la société étant présents, l'assemblée est présidée par Madame Diana Dias, employé privé, demeurant à L-1521 Luxembourg, 104, rue Adolphe Fischer.

Le président désigne comme secrétaire Madame Brigitte Pochon, avocat, demeurant à L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Unden,

respectivement comme scrutateur Monsieur Philippe Violier, demeurant à F-78310 Coignières, 5, rue de la Pommeraie.

Le président expose que les actionnaires présents, ainsi que le nombre d'actions représentées, sont inscrits sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres de l'assemblée ci-devant constitués. La liste de présence est encore signée par les actionnaires.

Le président constate qu'il résulte de ladite liste que toutes les actions sont présentes, que partant la présente assemblée générale extraordinaire de la société AECP S.A. est donc régulièrement constituée, et peut délibérer, respectivement décider valablement sur le point figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

L'assemblée générale extraordinaire ainsi valablement constituée aborde l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

Ordre du jour:

Désignation précise des pouvoirs de signatures des administrateurs conformément à la demande du Ministère des Classes Moyennes, chargé de délivrer une autorisation d'établissement.

Le président déclare la discussion ouverte.

Il procède à la lecture du seul point à l'ordre du jour.

#### Résolution unique

Les actionnaires de AECP S.A. confirment à l'unanimité que Monsieur Philippe Violier est administrateur-délégué de la société et qu'il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

La signature des deux autres administrateurs ne pourra engager valablement la société que si elle est cosignée par l'administrateur-délégué, Monsieur Philippe Violier.

La séance est levée à 10.15 heures.

Le Bureau

D. Dias / B. Pochon / P. Violier

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

P. Violier / B. Pochon

Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05157. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025859.3/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FIDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 41.469.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 9 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société FIDES (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

M. R.J. Schol

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

**ERNST & YOUNG S.A.** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003:

M. J.M.J. Kallen

M. R.J. Schol

M. M.J. Dijkerman

- 3) Le conseil d'administration a élu M. R.J. Schol en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG S.A. en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 9 mai 2003.
  - 6) Le profit qui s'élève à 1.259,- EUR est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

R.J. Schol

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025657.3/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FIDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 41.469.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

R. Jan-Schol

Administrateur-Délégué

(025671.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# JOSEPH BEFFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 5, rue Pletzer. R. C. Luxembourg B 58.379.

Extrait du rapport de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2003 à 18.00 heures à Bertrange

Conseil d'administration au 31 décembre 2002

- M. Richard Johnen demeurant à Bernkastel-Kues D-54470, Industriegebiet Bornwiese
- Melle Julia Johnen demeurant à Bernkastel-Kues D-54470, Industriegebiet Bornwiese
- M. Serge Courtois demeurant à Esch-sur-Alzette, L-4277, 25, rue Général Patton

Commissaire aux comptes au 31 décembre 2002

- FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, route d'Arlon 45-47, L-1140 Luxembourg.

Fixation du nombre des administrateurs et élection du Conseil d'Administration.

- Melle Julia Johnen, Mme Brigitta Frey et M. Richard Johnen sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'année 2003.

Le Conseil d'administration se compose dès lors de:

- Mme Brigitta Frey demeurant à Bernkastel-Kues, D-54470, Industriegebiet Bornwiese
- Melle Julia Johnen, demeurant à Bernkastel-Kues, D-54470, Industriegebiet Bornwiese
- M. Richard Johnen, demeurant à Bernkastel-Kues, D-54470, Industriegebiet Bornwiese

L'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003 désigne:

- la FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, route d'Arlon 455-47, L-1140 Luxembourg commissaire aux comptes.

Affectation des résultats de l'année 2002.

- L'assemblée générale a décidé de reporter la perte de 245.439,19 €.

Délibération de l'Assemblée Générale prévue à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales en présence d'une perte cumulée de 75% du capital social:

- L'assemblée décide de continuer.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025879.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# HORTENSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 54.641.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORTENSE S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(025899.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### HORTENSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 54.641.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 21 mai 2003

Quatrième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes au 31 décembre 2001, dont il résulte que les pertes sont supérieures à la moitié du montant du capital social, l'Assemblée décide, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, du maintien de l'activité sociale de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORTENSE S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06014. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025904.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# MYVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.606.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MYVILLE S.A.

Signature

Un mandataire

(025886.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 38.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 28 mai 2003.

D. Dijkstal / H.A. Faber

(025892.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

#### ELISABETH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 76.086.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour ELISABETH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025900.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# **SEPIMEL S.P.A.,**

# (anc. SEPIMEL S.A., SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES, Société Anonyme).

Siège social: I-42025 Cavriago (RE), Via Curiel n° 1.

L'an deux mille trois, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES S.A., en abrégé SEPIMEL S.A., avec siège social à Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, inscrite au R. C. Luxembourg Section B n°22.553,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 février 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 79 du 18 mars 1985, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 15 avril 2003, numéro 411.

Le capital souscrit de la société s'élève actuellement à un million cinq cent soixante-huit mille euros (EUR 1.568.000,-), représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions avec une valeur nominale de quatre cent quarante-huit euro (EUR 448,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Grosjean, Maître en droit privé, demeurant à F-Metz.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean-Hugues Doubet, employé privé, Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires détenant ensemble les 3.500 (trois mille cinq cents) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui par conséquent peut se réunir sans convocation préalable,

tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

- II) Que la société n'a pas d'emprunts obligataires
- III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Transfert du siège social statutaire, du siège de direction effective et de l'administration centrale du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Italie, et adoption par la société de la nationalité italienne.
- 2. Modification de la dénomination de SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES S.A. SEPIMEL S.A. en SEPIMEL S.p.A., et refonte complète des statuts pour les adapter à la législation italienne.
  - 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes démissionnaires.
  - 4. Nomination du ou des Administrateurs.
  - 5. Nomination du Collège des Commissaires.
  - 6. Divers.

#### Exposé:

Le président de l'assemblée générale déclare que la société entend transférer son siège statutaire et de direction effective en Italie.

La présente assemblée a pour objet de décider le transfert du siège statutaire, de direction effective et de l'administration centrale de la société du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Italie, et plus spécialement à I- 42025 Cavriago (RE), via Curiel n°1, Italie, dans les formes et conditions prévues par la loi luxembourgeoise.

De plus il est nécessaire d'ajuster les statuts de la société à la loi du nouveau pays du siège social.

L'assemblée générale des actionnaires, composée de tous les actionnaires, après s'être considérée comme régulièrement constituée, et après avoir constaté que la société n'a pas émis d'obligations, approuve l'exposé du président et après l'examen des différents points à l'ordre du jour, a pris, après délibération, et par vote unanime et séparé pour chacune des résolutions ci-après, les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale décide de l'unanimité des actionnaires, que le siège social statutaire, le principal établissement, l'administration centrale et le siège de direction effective de la société est transféré, sans modification de la personnalité juridique de la société, de Luxembourg en Italie, et plus spécialement à I-42025 Cavriago (RE), Via Curiel n° 1,

de façon que la société, changeant de la nationalité luxembourgeoise vers la nationalité italienne, sera dorénavant soumise à la législation italienne.

# Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les statuts de la société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation italienne et plus particulièrement de changer la dénomination de la société de SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES S.A. - SEPIMEL S.A. en SEPIMEL S.p.A.

Une copie des statuts en langue italienne, tels qu'approuvés par l'assemblée, conforme à la législation italienne, est jointe en annexe.

Une autre assemblée des actionnaires se tiendra au nouveau siège social devant notaire pour adopter les nouveaux statuts en langue italienne en conformité avec la loi italienne.

L'assemblée générale décide également d'approuver une situation comptable arrêtée au 28 avril 2003, dont une copie reste annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement

# Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires consent aux administrateurs et au Commissaire en fonction bonne et valable décharge pour l'exécution de leur mandat.

# Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en conformité avec la loi italienne, un seul nouvel administrateur pour un terme de 3 (trois) ans, à savoir,

Mr Paolo Guglielmi, administrateur de sociétés, né à Reggio Emilia (I), le 11 février 1946, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Ruggero da Vezzano n° 3/3.

L'administrateur unique dispose de tous les pouvoirs pour apporter aux statuts et à l'acte de transfert du siège toutes les modifications qui pourraient lui être demandées par les autorités judiciaires italiennes compétentes en vue de l'homologation en Italie.

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale décide, en conformité avec la législation italienne, de nommer un Collège des Commissaires (Collegio sindacale) composé de 3 (trois) membres titulaires et de 2 (deux) membres suppléants pour une durée de trois (3) ans:

- Sont nommés membres titulaires du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):

- 1.Dott. Achille Delmonte, Commercialista, né à S. Ilario d'Enza (RE-I), le 8 février 1946, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Terracini n° 2, Président;
- 2.Dott. Torquato Bonilauri, Commercialista, né à Cavriago (RE-I), le 2 décembre 1949, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Gorkij n° 10;
- 3.Dott. Mario Montepietra, Commercialista, né à Montecchio Emilia (RE-I), le 18 août 1960, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Loris Boni n°23;
  - Sont nommés membres suppléants du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):
- 1. Dott. Andrea Sassi, Commercialista, né à Reggio Emilia (I), le 24 avril 1970, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Lumumba n°8:
- 2. Rag. Anna Fantini, Ragioniere, née à Cavriago (RE-I), le 21 mai 1964, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Rivasi n°75.

#### Déclaration Pro Fisco

L'assemblée constate que le droit d'apport redû par la société conformément à la loi luxembourgeoise, s'élevant à la somme de:

- ° EUR 314,40 lors de sa constitution en date du 8 février 1985;
- ° EUR 131,20 lors d'une augmentation de capital en date du 28 février 1994;
- ° EUR 12,00 lors d'une augmentation de capital en date du 12 mars 2003;
- a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg.

Elle décide que le transfert du siège ne devra pas donner lieu à la constitution d'une nouvelle société, même du point de vue fiscal.

## Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 1.220,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. Winandy, T. Grosjean, J. H. Doubet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, vol. 17CS, fol. 61, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

J. Delvaux.

(026270.3/208/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

# MTG MEDIA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 73.793.

In the year two thousand three, on the twenty-fifth day of April.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company MTG MEDIA SERVICES S.A., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, registered in the Luxembourg Company Register in section B, number 73.793, incorporated by a deed of the undersigned notary on December 29, 1999, published in the Mémorial C n° 261 of April 6, 2000,

the articles of incorporation of which have been amended on June 28, 2002, published in the Mémorial C  $n^{\circ}$  1340 of September 16, 2002 (the «Company»).

The meeting was declared open at 8.40 a.m. and was presided by Mr Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appointed Mr Grégory Surply, Lawyer, residing in Luxembourg, as secretary of the meeting.

Mr Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg was elected as scrutineer.

The chairman declared and requested the notary to record that:

(i) The agenda of the meeting is as follows:

### Agenda:

1 To amend the corporate object of the company so that article 3 of the articles of association of the Company shall read as follows:

«The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in any Luxembourg and/or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription or otherwise, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of interests, bonds and claims, notes or other titles of any kind whatsoever, the possession, administration, development and management of its portfolio. The Company may participate in the creation and development of any financial, industrial and/or commercial company whatsoever. The Company may give guarantees and grant security in

favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets. The Company may borrow in any form whatsoever and issue bonds. In a general fashion, it can take any type of control and supervision and make any financial transactions which it may deem helpful to the accomplishment and/or development of its object, be it on movable or immovable, commercial or industrial assets.»

# 2 Miscellaneous.

- (ii) The names of the represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance list. Such attendance list and the proxies of the represented shareholders signed ne varietur by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, by the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will remain attached to the original of these minutes to be registered therewith.
- (iii) It appears from the said attendance list that all shares issued by the Company are duly represented and agree to vote on the agenda, so that the meeting is regularly constituted and may properly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented.
  - (iv) After full discussion, the general meeting of shareholders then unanimously adopted the following resolution:

#### Resolution

The general meeting resolves to amend the corporate object of the company so that article 3 of the articles of association of the Company will from now on read as follows:

#### «Art. 3. Object.

The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in any Luxembourg and/or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription or otherwise, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of interests, bonds and claims, notes or other titles of any kind whatsoever, the possession, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation and development of any financial, industrial and/or commercial company whatsoever. The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may borrow in any form whatsoever and issue bonds. In a general fashion, it can take any type of control and supervision and make any financial transactions which it may deem helpful to the accomplishment and/or development of its object, be it on movable or immovable, commercial or industrial assets.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MTG MEDIA SERVICES S.A., une société ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.793, constituée par acte reçu du notaire instrumentant en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C n° 261 du 6 avril 2000, les statuts de laquelle ont été modifiés en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C n° 1340 du 16 septembre 2002 (la «Société»).

L'assemblée a été déclarée ouverte à 8.40 heures et a été présidée par Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président a désigné comme secrétaire, Monsieur Grégory Surply, avocat, demeurant à Luxembourg. L'assemblée a élu aux fonctions de scrutateur, Monsieur Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président a déclaré et demandé au notaire d'acter que:

(i) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

# Ordre du jour:

1 Modifier l'objet social de la Société de sorte que l'article 3 des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

«L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale. La Société peut se porter caution et accorder des garanties à des tiers afin de garantir ses propres engagements ou les engagements de ses filiales, de sociétés apparentées ou de n'importe quelle autre société. La Société peut également nantir, aliéner, grever de droits ou autrement accorder des sûretés sur certains ou sur la totalité de ses actifs. La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations. D'une manière générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

2 Divers.

- (ii) Les noms des actionnaires représentés, les procurations des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations des actionnaires représentés signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et par le notaire soussigné, seront annexées au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.
- (iii) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises par la Société sont dûment représentées et ont accepté de délibérer sur l'ordre du jour, l'assemblée était dès lors régulièrement constituée et a pu valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés.
  - (iv) Après délibération, l'assemblée générale des actionnaires a pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

#### Résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'objet social de la Société de sorte que l'article 3 des statuts de la Société aura dorénavant la teneur suivante:

#### «Art. 3. Objet.

L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale. La Société peut se porter caution et accorder des garanties à des tiers afin de garantir ses propres engagements ou les engagements de ses filiales, de sociétés apparentées ou de n'importe quelle autre société. La Société peut également nantir, aliéner, grever de droits ou autrement accorder des sûretés sur certains ou sur la totalité de ses actifs.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations. D'une manière générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch, G. Surply, L. Schummer, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2003, vol. 877, fol. 5, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Belvaux, le 26 mai 2003. |.|. Wagner.

(026201.3/239/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

# MTG MEDIA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 73.793.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2003. J.J. Wagner.

(026203.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

### FONTEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider. R. C. Luxembourg B 74.684.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour FONTEX HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025917.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# MERCURY WORLD BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 23.040.

#### **EXTRAIT**

Conseil d'administration

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Koji Togawa à compter du 20 décembre 2002 de son poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de MERCURY WORLD BOND FUND.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025940.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FESTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 76.234.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour FESTA HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025913.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FRAMNES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.222.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour FRAMNES HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025919.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# VIKING CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 28.179.

# **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 mars 2003 que:

- A été élue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

La société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à N-0212 Oslo, Drammensveien 165, Postboks 228-Skoyen, en remplacement de la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025999.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FOCUS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.588.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour FOCUS INVEST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025915.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# FOCUS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.588.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour FOCUS INVEST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025916.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# H.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 82.788.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 2 décembre 2002

Transfert de siège

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège de la société H.F. S.A. du 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg avec effet au 23 décembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025922.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# PROCOMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 57.877.

# **EXTRAIT**

- Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 7 mai 2003 que:

les décisions des Conseils d'administration prises en date des 1er et 15 juillet 2002 par lesquelles ils ont décidé de coopter comme nouveaux membres Monsieur Paul Muller, employé privé, demeurant à Wiltz, en remplacement de Madame Laurence Thonon, démissionnaire, et Monsieur Recking Marcel, économiste, demeurant à Bertrange en remplacement de Monsieur Hervé Poncin, démissionnaire, ont été ratifiées.

Leurs mandats prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026022.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# GLOBAL TIME INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.686.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour GLOBAL TIME INVEST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025925.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# MESON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 79.171.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour MESON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025974.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# NAUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.531.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour NAUST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025977.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# IMMOBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 53.868.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(025881.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# NEI BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7351 Helmdange, 7, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 36.913.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Signature.

(026040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# **NOVARA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.366.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour NOVARA HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(025989.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## KYRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 88.406.

#### **EXTRAIT**

- Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 15 avril 2003 que:

la décision du Conseil d'administration prise en date du 24 février 2003 par laquelle il a décidé de coopter comme nouveau membre Monsieur François Santicoli, Administrateur de sociétés, demeurant à Overrije (Belgique), en remplacement de Maître Marianne Goebel, démissionnaire, a été ratifiée.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026013.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

## PERU HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.015.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour PERU HOLDINGS S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(026025.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# PERLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 30.805.

## **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 26 mars 2003 que:

#### Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée élit le nouveau conseil d'administration ainsi que le commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004:

#### Administrateurs:

Monsieur Marco Martinelli demeurant à Biella (Italie)

Monsieur Rodolfo Peroni demeurant à Rome (Italie)

Monsieur Giorgio Natali demeurant à Rome (Italie)

Monsieur Andrea Mondello demeurant à Rome (Italie) Monsieur Francesco Signorio demeurant à Lugano (Suisse) Maître René Faltz demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes:

FREECAP GLOBAL INC. avec siège social à Tortola (BVI)

L'Assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Marco Martinelli aux fonctions de Président du conseil d'administration pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2004.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026050.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# PYTHON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 75.965.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour PYTHON HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(026032.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

# IMMORIVAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 79.164.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(026054.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeurie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange